

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réf. 132.01/1

CONCOURS POUR L'ANIMATION CULTURELLE ESTIVALE DU CENTRE-VILLE

Fribourg, le 9.10.2012 - Dans le cadre de son travail de réflexion sur l'attractivité du centre-ville, le Conseil communal de la Ville de Fribourg met au concours l'organisation, à partir de 2014, d'une manifestation culturelle durant le mois de juillet. Pour ce faire, elle offre la possibilité aux organisateurs intéressés de proposer, d'ici au 11 janvier 2013, un projet culturel de qualité accessible à un large public.

Candidats : acteur(s) ou organisateur(s) culturel(s) poursuivant des buts non lucratifs, désirant œuvrer pour le bien public, promouvoir une culture de qualité accessible au plus grand nombre, ayant de grandes compétences artistiques, organisationnelles et de gestionnaire(s). Concept favorisant le développement d'une émulsion artistique.

Jury : les projets seront sélectionnés par un jury constitué de représentants de la Ville, des principaux organes de financement, ainsi que d'experts externes au contexte local.

Prix : 5'000.- de prix seront répartis par le jury entre les trois meilleurs projets.

Communication : une communication au public aura lieu au plus tard au printemps 2013.

Pour 2013 : le Conseil communal a pris la décision de délivrer une autorisation valable pour l'année 2013 à l'organisateur de la Jazz Parade, pour autant qu'il en fasse la demande et sous réserve que les conditions soient remplies.

Annexes : concours, cahier des charges

Contact : Madeleine Genoud-Page, Conseillère communale, Directrice des Finances et de la Culture, atteignable le mardi 9 octobre, de 10h30 à 11h30, au 026 351 71 43